

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

ENQUETE PUBLIQUE

Concerne la demande de : **SA De Leuze** dont le siège social est situé à 4040 HERSTAL, Rue de Bellenay 71

En vue d'obtenir le permis unique pour : **la construction d'un hall industriel comprenant une zone de production, un laboratoire et des bureaux** à l'adresse suivante : **Rue Abot** à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Date d'affichage de la demande : 18/01/2019

Date d'ouverture de l'enquête : **23/01/2019**

Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre n°2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT, le **06/02/2019** de 11 heures à 12 heures.

Les observations écrites peuvent être adressées à l'administration communale de Thimister-Clermont, Centre n°2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT pendant la durée de l'enquête.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête

- **les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**
- **les mardi et jeudi 8h30 à 12h30**

et un jour ouvrable jusqu'à vingt heures ou le samedi matin sur rendez-vous. Lorsque la consultation à lieu un jour ouvrable après 16h30 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme (087/46.84.79).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique sont la Fonctionnaire déléguée et la Fonctionnaire technique.

A Thimister-Clermont, le **17 JAN, 2019**

Par Ordonnance,

La Directrice générale,
Gaelle FISCHER



Le Bourgmestre,
Lambert DEMONCEAU



Des explications techniques sur la demande peuvent être obtenues auprès :

1° de la Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie, à l'adresse suivante :
Service Public de Wallonie – Madame le Directrice du Département des Permis et des Autorisations,
Montagne Sainte Walburge 2 – 4000 LIEGE / Tél. : 04/224.54.11

2° de la Fonctionnaire déléguée du Service Public de Wallonie, à l'adresse suivante :
Service Public de Wallonie – Madame la Directrice de la D.G.O. 4 – Direction Liège 2 – Secteur
ARDENNES-Pays de HERVE, Montagne Sainte Walburge 1 – 4000 LIEGE / Tél. : 04/224.54.10